

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL TENUE LE 25 AVRIL 2023, EN MODE VIRTUEL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SERGE JUTEAU.**

---

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h30.

### **1.1 Mot de bienvenue**

Le président souhaite la bienvenue et agira comme président d'assemblée.

Il présente les gens qui l'accompagneront à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- M. Sylvain Courcelles, directeur général de la Caisse ;
- M<sup>me</sup> Véronique Rhéaume, secrétaire du conseil d'administration et présidente du comité d'Audit et de Déontologie. Pour la présente assemblée, M<sup>me</sup> Rhéaume sera assistée dans ses fonctions par M<sup>me</sup> Nathalie Bolduc, adjointe à la direction générale ;
- M. José Moniz, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ;
- M. Marc-François Rouleau, président du comité Coopération.

### **1.2 Message du président du Mouvement Desjardins**

Diffusion de la capsule vidéo enregistrée par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 Règles pour participer à l'AGA**

La secrétaire d'assemblée, M<sup>me</sup> Véronique Rhéaume, explique les règles de participation à l'assemblée.

### **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

Pour le système de votation en direct à distance, deux personnes scrutatrices doivent être nommées.

Il est proposé de nommer Mmes Françoise Bouchard, directrice Soutien à la direction générale et MariLou Caty, conseillère Communications et Vie associative, afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

**DE NOMMER À TITRE DE PERSONNES SCRUTATRICES** Françoise Bouchard et MariLou Caty.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire d'assemblée, M<sup>me</sup> Véronique Rhéaume, fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote différé)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

#### **2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, ni le procès-verbal, ni le résumé sont lus.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

**D'ACCEPTER** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2022, tel que déposé.

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

#### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

Le président fait la lecture de son rapport dont les grandes lignes apparaissent dans la revue annuelle qui est disponible au site Internet de la Caisse.

#### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Le président fait la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques qui stipule :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse peut conclure un contrat de fourniture de biens ou de services avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, un seul contrat de 3 834,41 \$ a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

#### **3.3 Rapport financier**

Une capsule vidéo est présentée portant sur l'évolution des résultats financiers.

Par la suite, diffusion d'une capsule vidéo portant sur les résultats financiers de la Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022. Le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2022 est disponible au site Internet de la Caisse.

#### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Le président du comité Coopération, M. Marc-François Rouleau, fait la présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des autres engagements de la Caisse dans son milieu via les dons et commandites pour l'année 2022. Une capsule vidéo portant sur le bilan de l'engagement dans le milieu de la Caisse est également présentée.

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE**

##### **5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)**

Diffusion d'une capsule vidéo portant sur le partage des excédents annuels (ristournes).

Le directeur général, M. Sylvain Courcelles, présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

**QUE** cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes soit soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir (annexe 1).

##### **5.2 Élection des membres du conseil d'administration**

###### **5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection**

M. Serge Juteau, président du conseil d'administration, agit comme président d'élection.

Étant donné que la secrétaire du conseil d'administration, M<sup>me</sup> Véronique Rhéaume, est une personne candidate, M. Marc-François Rouleau agit comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

###### **5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature**

À la suite de l'appel de candidatures lancé durant la 3<sup>e</sup> semaine de janvier, le président du comité de mise en candidature, M. Josée Moniz, présente le rapport du comité (annexe 2).

La Caisse a cinq postes à pourvoir au conseil d'administration. La durée du mandat de ces postes est de trois ans.

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
  - comptabilité ;
  - développement durable
- Une personne représentant la diversité ethnoculturelle ;
- Trois femmes et deux hommes pour atteindre la parité au sein du conseil ;
- Selon les groupes d'âge :
  - Une personne de 18 à 34 ans ;
  - Deux personnes de 35 à 49 ans ;
  - Deux personnes de 65 ans et plus.

Le président nomme les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur :

M. Safin Aly

M. Roger Chartrand

M. Joël Darsigny

M. Dory Labar

M. Michel Lagacé

M. Nicolas Paquin

M<sup>me</sup> Véronique Rhéaume

M<sup>me</sup> Sarah Thibodeau

Un document de présentation de toutes ces personnes a déjà été déposé sur le site Internet de la Caisse.

### **5.2.3 Présentation des personnes candidates**

Les personnes candidates se présentent à tour de rôle, en direct.

### **5.2.4 Élection par votation (vote en différé)**

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des 4 prochains jours.

### **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ;
- L'élection des membres du conseil d'administration.

Le président d'assemblée, M. Serge Juteau, mentionne que la période de votation sera ouverte dès le 25 avril 2023, à 23h59, pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 29 avril.

Le président précise les éléments à considérer pour l'exercice du vote et mentionne que les résultats de vote seront publiés sur le site Internet de la Caisse dans les 48 heures suivant la période de votation de 4 jours et c'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif.

### **Tirage de prix de présence**

Afin de remercier les participants pour leur présence, trois tirages au sort seront faits le lendemain de l'assemblée, à la suite de la compilation des présences. Les gagnants seront contactés personnellement et l'annonce des gagnants sera publiée sur la page Facebook de la Caisse.

## **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Fin de la présentation et remerciements.

## **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les résultats de votes ont été publiés au site Internet de la Caisse le 19 avril 2022 :

Nombre de participants à la votation : 947

### **Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)**

POUR : 95,78 %                      CONTRE : 4,22 %

### **Élection des membres du conseil d'administration**

M. Safin Aly

M. Roger Chartrand

M. Nicolas Paquin

M<sup>me</sup> Véronique Rhéaume

M<sup>me</sup> Sarah Thibodeau

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les résultats de votes ayant été publiés au site Internet de la Caisse, l'assemblée est déclarée levée le 1<sup>er</sup> mai 2023.

---

Serge Juteau, président

Véronique Rhéaume, secrétaire